Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260602-26_06_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 02 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 02 juin à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, HUET Aurélien, JAN Émile, KRYSTKIEWICZ Catherine, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, SENNINGER Danielle, Nicolas THOUZEAU, VIARD Emmanuelle

Ont donné procuration :
Stéphanie YART donne pouvoir à Jean-Luc LEVESQUE

Étaient absents : Cyril GUÉHO

Secrétaire de séance : Danielle SENNINGER

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 25
Procurations	: 1
Votants	: 26

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27/05/2026
Date d'affichage : 27/05/2026

DELIBERATION 2026_06_07
AGENCE D'ATTRACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Rapport de Franck Pichot, Maire

La commune de Pipriac adhère depuis décembre 2025 à Agence d'Attractivité et de Développement.

Créée en novembre 2017, l'Agence d'attractivité et de développement est une association loi 1901. Elle est née de la volonté des décideurs politiques (élus de REDON Agglomération) et des décideurs économiques, notamment des chefs d'entreprise, de se doter d'un outil souple, réactif et partenarial pour contribuer au développement de l'économie de leur territoire (31 communes, 65 800 habitants, près de 5500 entreprises). Composée d'une centaine de

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260602-26_06_07-DE

membres, l'Agence est un lieu de concertation entre acteurs locaux, leur permettant de mettre en œuvre des actions adaptées au territoire.
Elle emploie 7 salariés.

L'Agence met en œuvre un observatoire de territoire, la coordination et l'animation d'une stratégie territoriale de l'emploi, le développement et la promotion de l'attractivité territoriale, une ingénierie de projets mutualisée, et des commissions de travail thématiques (marketing territorial, entrepreneuriat, ressources humaines, Redon-ville étudiante…)
Elle a pour missions de :

- capter les informations, expertises, ressources et opportunités pour les infuser dans le territoire
- faire rayonner les atouts et les caractéristiques du territoire
- fédérer les énergies et faire converger les stratégies
- mutualiser les ressources et les compétences locales dans un esprit de coopération.

Financée notamment par REDON Agglomération, l'Agence fédère des décideurs locaux publics et privés. Elle est composée de :

- plus de 60 adhérents, représentant des entreprises et le monde économique dont 30 entreprises locales
- 10 élus mandatés par REDON Agglomération
- 30 membres qualifiés.

Il est proposé que Franck Pichot soit désigné afin d'appartenir au collège des élus mandatés par REDON Agglomération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Franck PICHOT pour appartenir au collège des élus mandatés par REDON Agglomération.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Danielle SENNINGER